

L'étudiant dénonce une discrimination

Gauthier Hénon

CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51). Ali, étudiant inscrit en première année, se dit victime d'injustices et de racisme. Il dénonce son établissement et l'ARS.



Ali a constitué un dossier rassemblant l'ensemble des incohérences.

Il se dit « à bout », après de longs mois de dépression où il a même pensé au « suicide ». Des mots durs. Tranchants. Mais ils illustrent parfaitement l'état d'esprit d'Ali (*).

Réfugié politique mauritanien de 49 ans arrivé en France avec toute sa famille en 2005, il est au centre d'un incroyable imbroglio. Le décor de cette affaire complexe où chacun dégage ses arguments ? L'Institut régional de formation sanitaire et sociale de Champagne-Ardenne.

« Dans mon pays, j'étais infirmier depuis 1993, avec un diplôme d'état », lance-t-il, tout en sortant le précieux document d'un imposant dossier.

Passé par le Maroc entre 2003 et 2005, il y devient infirmier anesthésiste-réanimateur. Une fois dans l'Hexagone, il n'arrête pas pour autant de travailler et devient aide-soignant à Paris pour la Croix-Rouge. Ses nombreux contrats l'attestent.

« Je suis victime de discrimination raciale »

En 2011, il entend redevenir infirmier et passe le diplôme d'équivalence dans deux autres villes en plus de la Capitale : Marseille et Châlons-en-Champagne. C'est dans la ville préfecture de la Marne qu'il obtient les meilleurs résultats. Par manque d'argent, il décide de continuer à travailler et s'installe à Châlons.

Arrivé à l'Agence régionale de santé (ARS) de la Marne pour trouver un emploi *« dans une maison de retraite ou dans une autre structure »*, il fait face à un refus catégorique. *« Il y avait un décret datant de 2009 (arrêté du 31 juillet) qui disait qu'à partir de cette date, les autorisations d'exercer n'étaient plus valables, qu'il fallait obligatoirement le diplôme. Sauf pour celles délivrées avant précédemment, ce qui est mon cas. Mais sur les textes de lois envoyés dans toute la Marne, cette notification a été retirée. C'est de la falsification. Je suis victime de discrimination raciale »*, dénonce Ali.

« Reculer pour mieux bondir »

Des accusations graves qui poussent l'homme à être en quête d'un emploi pour financer son diplôme. Et désormais pour débaucher un avocat pour attaquer l'ARS. *« Je voulais reculer pour mieux bondir »*, prévient-il. Ne pouvant exercer en tant qu'aide soignant à Châlons, il reprend la direction de Paris. Prenant ainsi le train quotidiennement.

Le statut d'infirmier est également défini par le fameux arrêté. *« L'article 32 explique que si on vient d'un pays hors de l'Union européenne, on doit repasser un concours d'admission avec trois épreuves »*, lance Ali.

Il obtient 11,25 à l'épreuve écrite, 17 à l'entretien et 12 à la mise en situation pratique comme l'atteste un courrier datant du 2 août 2011. Pour autant, le conseil pédagogique réuni le 15 septembre l'envoie en première année alors qu'Ali prétend à une accession directement en troisième année.

« Je pourrais même former les élèves »

Il demande un report de sa rentrée par deux fois. *« Je voulais juste valider en France mon diplôme que j'avais déjà obtenu. Cela fait vingt ans que je suis dans le métier. J'ai même été infirmier militaire au Congo, au Kosovo. J'ai fait de la médecine aérienne lors d'interventions par exemple. Je pourrais même former les élèves de première année »*, regrette-t-il.

En septembre dernier, il entre enfin à l'école des infirmiers. En première année. Et avec la plus grande des amertumes.

« Je suis victime d'injustices depuis que je suis à Châlons-en-Champagne. Je ne comprends pas que l'on s'acharne sur moi à ce point », tape-t-il du poing sur la table.

Si la situation au sein de l'Institut régional de formation sanitaire de Champagne-Ardenne pourrait rebondir et trouver une issue plus en phase avec les attentes d'Ali, la rancune de ce dernier envers l'ARS reste tenace. *« Je pense porter plainte pour discrimination raciale dans la semaine »*, dévoile-t-il en pointant du doigt un

ensemble de documents rassemblés avec son avocat. « *Je règle mes problèmes et je pense quitter Châlons* », lâche-t-il. Pas sûr qu'il garde un bon souvenir de la ville.

(*) En raison du statut de réfugié politique de l'intéressé, son prénom a été modifié. À l'heure de mettre sous presse, l'ARS n'avait pas encore répondu aux accusations.

A LIRE SUR LUNION.PRESSE.FR



REIMS (51). Accident quartier Wilson: le conducteur est mort

Deux époux de Vivier-au-Court décèdent le même jour, à 20 km de distance

VIDEOS. Disparu depuis mardi dernier, Florian Jacquet a été retrouvé mort

La luxure s'éveille sur l'aire de repos

Prof d'espagnol à Charleville pendant 15 ans, Carmen Monclova-Cassou n'est plus

Recommandé par 

Le groupe La Voix

Mentions légales

Aide

[CGV](#)

[CGU](#)

Contactez-nous